



Cursus d'apprentissage

Les apprentissages à l'école de musique de la Batterie-fanfare d'Étrepigny-Ranchot sont organisés en différents parcours, appelés cursus. Ces cursus sont au service des dispositifs pédagogiques mis en place à la batterie-fanfare : l'apprentissage en collectif, la pédagogie individuelle et la pédagogie de projet.

I – Le Parcours découverte

Le Parcours découverte est accessible à partir de 6 ans et correspond à la première année de présence à la batterie-fanfare. Il n'est pas obligatoire mais fortement conseillé en cas de première pratique instrumentale.

L'ambition du parcours découverte est de faire découvrir les instruments présents dans la batterie-fanfare et d'aider les élèves à faire leur choix de pratique musicale future.

Les cours, encadrés par Philippe GRIEBELBAUER, durent environ 30 min.

Les élèves après avoir essayé l'ensemble des instruments présents, se fixent sur un instrument et l'apprentissage peut commencer.

II – Le 1er Cycle (*puis le 2e Cycle, facultatif*)

Le 1er cycle est une phase d'engagement dans une pratique musicale après un passage en Parcours découverte ou non. Cette période dure théoriquement 4 ans, avec des examens individuels à la fin de chaque année scolaire ainsi qu'un diplôme d'attestation de passage en niveau supérieur. De nombreux élèves ne continuent pas dans le cycle 2, leur bagage étant suffisant pour participer pleinement aux répétitions de la batterie-fanfare ainsi qu'à ses manifestations. Le deuxième cycle permet d'aller encore plus loin dans la maîtrise des fondamentaux de la musique de batterie-fanfare.

Première année du cycle : Débutant 1

Le niveau *Débutant 1* s'organise avec une pratique instrumentale couplée d'une formation musicale (solfège) d'environ 1 heure par semaine. Les cours ont lieu de façon individuelle. Un premier examen est passé à la fin de l'année, afin de passer au niveau supérieur du cycle.

Ce premier niveau axe l'apprentissage du solfège sur la connaissance des notes principales, des rythmes de base et la mise en pratique sur l'instrument choisi par l'élève. Les cours sont enseignés par Philippe GRIEBELBAUER.

Deuxième année du cycle : Débutant 2

Le niveau *Débutant 2* s'organise de la même manière que le précédent, mais les élèves peuvent commencer à intégrer l'orchestre si le professeur les en juge aptes. Les cours ont toujours lieu de façon individuelle. Un second examen est passé à la fin de l'année, afin de passer au niveau supérieur du cycle.

Ce second niveau axe l'apprentissage sur un approfondissement de ce qui a été appris en *Débutant 1*. Les élèves qui apprennent le tambour ou la batterie sont amenés à participer aux Ateliers percussions dispensés par Nathan BARTHÉLÉMY. Les cours sont quant à eux toujours enseignés par Philippe GRIEBELBAUER qui prend également en charge l'Atelier cuivres, obligatoire aux élèves pratiquant les instruments à vent. Les élèves intègrent les répétitions de l'orchestre.

Troisième année du cycle : Préparatoire 1

Le niveau *Préparatoire 1* est sans aucun doute le plus complexe du cycle. Véritable passerelle entre les deux parties du cycle, l'apprentissage est ciblé sur une maîtrise des notions des deux premiers niveaux et d'un approfondissement sérieux sur des nouvelles notions, nécessaires pour un passage au cycle supérieur. Les cours ont toujours lieu de façon individuelle et un troisième examen, plus difficile que les précédents, est passé à la fin de l'année pour pouvoir accéder au dernier palier du cycle 1.

Les élèves qui apprennent le tambour ou la batterie sont amenés à participer aux Ateliers percussions dispensés par Nathan BARTHÉLÉMY. Les cours sont quant à eux toujours enseignés par Philippe GRIEBELBAUER qui prend également en charge l'Atelier cuivres, obligatoire aux élèves pratiquant les instruments à vent. Les élèves participent aux répétitions de l'orchestre.

Quatrième année du cycle : Préparatoire 2

Le niveau *Préparatoire 2* est le dernier du cycle. Plus abordable que le précédent, l'apprentissage est ciblé sur une maîtrise des notions des trois premiers niveaux et d'un approfondissement sérieux sur des nouvelles notions, nécessaires pour un passage au cycle supérieur. Les cours ont toujours lieu de façon individuelle et un quatrième examen est passé à la fin de l'année pour pouvoir accéder au cycle 2.

Les élèves qui apprennent le tambour ou la batterie sont amenés à participer aux Ateliers percussions dispensés par Nathan BARTHÉLÉMY. Les cours sont quant à eux toujours enseignés par Philippe GRIEBELBAUER qui prend également en charge l'Atelier cuivres, obligatoire aux élèves pratiquant les instruments à vent. Les élèves participent aux répétitions de l'orchestre.

III – Le « Hors-cursus »

Le « hors cursus » est un parcours adapté, où les obligations du cursus et évaluations de fin de cycle ne sont pas systématiquement mises en place, ou sont en tout cas aménagées. Les temps de cours et leur organisation sont proposés et mis en place par le formateur.

Le « hors cursus » s'adresse systématiquement aux adultes, il peut également concerner des élèves enfants et adolescents sous conditions, énoncées ci-dessous.

La décision de placer un élève en « hors cursus » doit être prise en concertation avec : les

parents, le formateur et le bureau de la batterie-fanfare. La mise en « hors cursus » d'un élève peut être permanente ou temporaire, mais surtout elle doit être justifiée par les différentes parties.

En cas de désaccord, c'est au bureau et au formateur que revient le choix final.

IV – Les cours adultes, les Ateliers instrumentaux et les répétitions de l'orchestre

Les adultes même s'ils ne suivent pas le même cursus que les enfants, ont la possibilité de s'inscrire dans différentes pratiques musicales à l'école de musique de la batterie-fanfare :

La découverte instrumentale adulte (non mis en place pour l'instant)

Ce cours, organisé en dix séances d'une heure a pour ambition de faire découvrir les différentes familles d'instruments présentes à l'école de musique à travers : l'organologie, l'histoire et la pratique.

C'est également l'occasion de rencontrer différents membres de la batterie-fanfare qui animent ces séances.

Le cours instrumental

Les cours instrumentaux sont accessibles aux adultes, dans un programme hors-cursus.

Les Ateliers instrumentaux

Deux ateliers instrumentaux sont mis en place, répartis comme suit : Cuivres et Percussions.

Ils ont pour objectif de dispenser un apprentissage collectif de la famille de l'instrument avec l'esprit d'orchestre. Ils ont lieu avant la répétition de la batterie-fanfare, sur une durée allant de 20 à 45 minutes.

Les répétitions de la batterie-fanfare

Les répétitions ont lieu tous les samedis de 17h30 à 19h et sont fortement recommandées pour progresser.